



Ateliers des Equipements Epuratoires

SARL au capital de 20 000 €
SIRET 539 160 895 00022 – RCS Bordeaux
2 Rue du Lagunet
33 320 Eysines

Tél : 05 56 054 062 / Fax : 09 59 53 29 60

contact@ateliersdeqep.com

Notre engagement environnemental

Les **ateliers deqep**, jeune TPE déjà impliquée de par son activité dans la préservation des ressources naturelles, a logiquement choisi de privilégier un mode de fonctionnement et de croissance soucieux de la protection de notre environnement.

Nous ciblons 3 axes prioritaires afin de limiter notre empreinte écologique :

La gestion des déchets :

Nous avons sélectionné une famille réduite de matériaux recyclables nécessaires à la conception de nos équipements.

Nous optimisons la découpe matière pour la réduction des chutes.

Nous mettons en place le tri sélectif systématique au sein des ateliers et dans les bureaux.

Les matériaux d'emballage sont calculés au plus juste.

Inventaire des déchets

| Matériaux utilisés | Volume matière | Volume déchets | Recyclabilité |
|---|----------------|----------------|---------------|
| PRV | 35% | 1% | ok |
| PVC | 20% | < 5% | ok |
| PEHD | 15% | 1% | ok |
| Acier inoxydable | 10% | 1% | ok |
| Aluminium | 10% | < 5% | ok |
| Bois | 5% | < 5% | ok |
| Divers (EPDM, mastic/colle, emballage...) | 5% | 1% | ok |

La pollution eaux/sols/air :

Les essais en eau de chaque équipement avant mise en service (étanchéité des cuves et fonctionnement des chasses) sont réalisés par un dispositif de pompape d'eau recyclée en circuit fermé.

Nous privilégions l'utilisation de la génération de mastic/colle « MS-Polymère » pour leur absence de solvant et d'isocyanate.

Nous limitons les déplacements, générateurs de GES, en favorisant les fournisseurs de proximité, en optimisant les mises en service sur site et nos démarches technico-commerciales, en tirant profit des techniques numériques pour notre communication.

Les nuisances sonores :

Nous sommes soucieux du respect de la réglementation en vigueur concernant l'émergence de bruit de voisinage pour l'activité des ateliers et le fonctionnement des équipements sur site : soit 5 dB(A) le jour et 3 dB(A) la nuit.

Nous utilisons des lames de scie circulaire «silencieuses» pour le confort des opérateurs.

Notre réflexion et notre implication dans cette politique de développement durable nous mène vers la démarche de certification ISO 14 001.